
L'étude de la syllabation

Au service de l'écriture de la langue

Touarègue

André Savage

Université de Newcastle, Australie

savecho@yahoo.com

Introduction

Si je vous proposais d'écrire le mot touareg [təktābmāt], '*elles ont écrit*', de la manière suivante : **tktbmt**... quelle serait votre réaction ? Un mot écrit avec six consonnes et sans aucune voyelle... impossible ?... aberrant ?

À la recherche d'une écriture fonctionnelle

Dans le cadre de l'enseignement des langues berbères, un des éléments de la plus haute importance et qu'il convient encore et toujours d'étudier, est celui de l'écriture de la langue. Cet élément a provoqué, depuis bien des années, de nombreux débats, tant l'enjeu est grand. Mis à part le choix de graphies possibles (latine, arabe ou tifinagh), il faut aussi considérer la question de l'écriture des mots dans chacune de ces trois graphies. C'est sur ce dernier point que se concentre cet article.

Quelles que soient les préférences des uns et des autres, une écriture se doit d'être fonctionnelle, économique et pratique. Elle doit être conçue pour faciliter aux locuteurs de la langue, utilisateurs privilégiés de leur langue vernaculaire, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Au cours de mes recherches sur la langue touarègue¹, il m'est apparu important de tirer la sonnette d'alarme concernant les différentes propositions d'écriture, en particulier en ce qui concerne la graphie latine. Il m'a semblé, en effet, que la plupart des propositions d'écriture de la langue touarègue laissaient transparaître une trop grande influence des systèmes d'écriture des langues occidentales (notamment le français), en particulier pour ce qui touche à la représentation vocalique.

Une écriture se doit de s'adapter à la structure syllabique de la langue même, et non à celle des langues avoisinantes, dominantes ou à celle des langues des chercheurs occidentaux. La langue touarègue a une structure syllabique tout à fait différente de celle des langues occidentales, et c'est elle que doit refléter l'élaboration d'une écriture fonctionnelle adéquate.

Les propositions que je présente ici sont le fruit de plus de dix années d'observations et de recherches sur le terrain, au nord du Mali (Kidal) et dans le Hoggar algérien.

¹ Maîtrise en linguistique. Université de New England, Australie, 2000. « Les voyelles touarègues à l'écrit. Avantages et inconvénients des trois graphies : arabe, tifinagh et latine ».

Notons également qu'ici, les observations sur le système syllabique de la langue touarègue sont sans aucun doute transposables à d'autres langues berbères.

Qu'est-ce donc que la syllabation ?

Il s'agit de l'étude de l'organisation des mots en syllabes, ou de la combinaison de catégories de sons. On catégorise les sons en deux classes : les consonnes et les voyelles. Par convention, on représente une consonne par **C** et une voyelle par **V**. Par exemple, on représentera ainsi les mots touaregs ci-dessous :

[iman]	VCVC
[waɣ]	CVC
[teyse]	CVCCV
[tãɣãhamt]	CVCVCVCC
[tafəɣət]	CVCVCVC

Pourquoi la syllabation est-elle si importante ?

Elle permet de révéler l'une des structures de base de la langue et d'ouvrir ainsi des pistes importantes pour ensuite écrire cette langue. L'étude de la syllabation fait ressortir ce que le locuteur 'sait' intuitivement au sujet de sa langue et ce qu'elle permet de faire et de ne pas faire.

Avant de passer à des exemples concrets en touareg, regardons et comparons le japonais et l'anglais.

En japonais, la structure syllabique est extrêmement « serrée ». Pour simplifier, on pourrait dire que la langue est construite sur la base d'un seul type de syllabe, le type **CV**, comme dans les exemples suivants de mots japonais connus :

k arate	CV.C V.CV	y ama ha	CV. CV.CV	s umo	CV.C V
------------	----------------------------	----------------	----------------------------	----------	-------------------------

t oyot a	CV.C V.CV	j udo	CV. CV	m ikado	CV.C V.CV
f uji	CV.C V	s uši	CV. CV	k ataka na	CV.C V.CV.CV
h iraga na	CV.C V.CV.CV	k imo no	CV. CV.CV	s uzuki	CV.C V.CV

Par conséquent, il est normal que l'écriture choisie pour représenter le japonais prenne en compte cette spécificité de la langue. Le tableau suivant permet d'observer que chaque caractère de l'écriture japonaise « hiragana » représente une syllabe **CV**, sans qu'il soit possible de distinguer la **C** de la **V**.

Ainsi, le symbole représentant la syllabe [ka] (en haut à gauche sur le tableau) est le : か Ce symbole est indivisible, aucune partie ne représente la voyelle et aucune ne représente la consonne ; c'est l'ensemble qui symbolise la syllabe [ka]. De la même façon, chaque symbole du tableau ci-dessous représente une syllabe **CV**.

	<i>a</i>	<i>i</i>	<i>u</i>	<i>e</i>	<i>o</i>
<i>k</i>	か	き	く	け	こ
<i>s</i>	さ	し	す	せ	そ
<i>t</i>	た	ち	つ	て	と
<i>y</i>	や		ゆ		よ
<i>h</i>	は	ひ	ふ	へ	ほ
<i>m</i>	ま	み	む	め	も

On écrira donc [yamaha] en écriture latine, sur le modèle **CV.CV.CV**, alors qu'en écriture japonaise, on l'écrira avec seulement trois symboles, ceux qui se trouvent en bas à gauche du tableau, dans les cases entourées en gras :

やまは

Cette écriture ingénieuse, conçue pour cette langue spécifique, est adaptée à sa structure syllabique et invite, exige même, qu'on l'écrive avec une série de symboles représentant chacun une syllabe **CV**. Il est possible d'écrire le japonais en caractères latins, mais ce système n'est pas aussi économique et ne tient pas compte de la spécificité de la structure de la langue. Par conséquent, il est à parier que l'alphabétisation avec ce dernier système poserait beaucoup plus de difficultés aux locuteurs que le système de symboles « hiragana » décrit ci-dessus.

Regardons maintenant s'il est faisable d'écrire le français en écriture japonaise :

En cherchant loin, certes, on peut trouver certains mots auxquels cette écriture pourrait convenir, par exemple 'comité' qui s'écrirait avec les trois symboles représentant les trois syllabes dans ce mot, [ko], [mi] et [te] ainsi :
こみて.

Bien entendu, l'écriture japonaise n'est absolument pas adaptée à la plupart des mots français. Il est impossible de faire coller un système d'écriture à base de syllabes **CV** (donc sans aucune séquence consonantique) aux milliers de mots français tels 'astre', qui comportent une suite, non seulement de deux consonnes, mais de trois.

Une écriture est donc choisie et adaptée en fonction des spécificités de la langue.

En anglais, la structure syllabique de base est bien plus complexe que celle du japonais. Considérons quelques exemples :

a	V	b	C	s	C	s	CC
e	V	e	V	py	CV	pry	CV
n	C	o	V	s	C	s	CC
it	VC	it	VC	po	CVC	tra	CVC
				t		y	
n	CC	e	V	s	C	s	CC
d		in	VC	tin	CVC	pri	CVCC
		k	C	k	C	nt	

a	V	h	C	p	C	s	CC
n	CC	in	VC	ri	CVC	pri	CVCC
t	C	ts	CC	nt	CC	nts	C
s				s			

Le seul élément obligatoire est la voyelle, facultativement précédée et(ou) suivie d'une à trois consonnes. La structure syllabique (simplifiée²) de la langue anglaise sera alors : **(C)(C)(C)V(C)(C)(C)**, les parenthèses indiquant les éléments facultatifs de la syllabe.

Lorsqu'on compare ce type de syllabe avec la structure syllabique **(C)V** du japonais, on perçoit très nettement les différences de structure d'une langue à l'autre.

Passons maintenant à ce qui nous intéresse plus particulièrement. Que se passe-t-il en touareg ?

Examinons les quatre mots suivants :

[a]	V
[ak]	VC
[ta]	CV
[wǎr]	CVC

Ces exemples à eux seuls représentent tous les types de syllabes possibles en touareg.

Nous voyons donc quatre possibilités de syllabes : **V**, **VC**, **CV** ou **CVC**. Notons qu'il est aussi possible de trouver une suite de deux consonnes dans la même syllabe, mais uniquement en fin de mot, comme le montrent les deux exemples suivants :

[əks]	VCC
[hund]	CVCC

² L'anglais, tout comme le français, peut présenter des séquences de voyelles. Dans un souci de simplicité, nous n'avons pas évoqué cette complexité supplémentaire dans cette brève introduction.

La structure de base est donc (C)V(C)(C), avec CC possible, mais seulement en finale de mot.

Cela nous permet maintenant de faire une analyse de n'importe quels mots touaregs pour découvrir leur composition syllabique. Prenons comme exemple les quatre mots examinés au début de cet article, en faisant la séparation syllabique par rapport à notre formule (C)V(C)(C) et en appliquant la théorie « Maximal Onset Principle », c'est-à-dire en attribuant le nombre maximum de consonnes intervocaliques à la syllabe suivante. La M.O.P. est le système – internationalement reconnu – de division des syllabes dans un mot. Par conséquent, dans le cas précis des mots touaregs ci-dessous, lorsqu'il y a une seule consonne intervocalique, celle-ci appartiendra à la syllabe suivante, et lorsqu'il y en a deux, la première appartiendra à la syllabe précédente et la seconde à la syllabe suivante. Voici le résultat :

[iman]	V.CVC
[way]	CVC
[teyse]	CVC.CV
[täyāhamt]	CV.CV.CVCC
[tafəyət]	CV.CV.CVC

Par cette analyse syllabique, on sait avec certitude que la langue touarègue est fondée sur quatre règles simples et sans exception.

- 1 Une syllabe ne peut avoir plus d'une voyelle.
- 2 Une syllabe ne peut commencer par plus d'une consonne
- 3 Une syllabe non finale ne peut se terminer par plus d'une consonne
- 4 En fin de mot, une syllabe peut se terminer par deux consonnes

Application de l'analyse syllabique à l'écriture

En quoi cette structure nous donne-t-elle une piste importante pour savoir comment écrire la langue de façon simple et économique ?

Prenons différents exemples dans quatre domaines différents de la langue :

1. Mots empruntés

Commençons par les mots touaregs empruntés au français, qui sont d'un intérêt particulier puisqu'ils nous permettent de constater les changements vocaliques « non distinctifs » que subit un mot dont on connaît la forme de base. C'est-à-dire qu'en comparant la forme originale française et la forme prononcée en touareg, nous pouvons observer la modification phonétique qu'a subie le mot. Cela nous fournit une piste non négligeable quant à la structure syllabique de la langue.

Prenons comme premier exemple le mot français 'drap' [dra], prononcé par des locuteurs touaregs : [dɛra]. Pourquoi un tel changement ?

Nous avons vu que dans la structure syllabique du touareg, il est impossible d'avoir une suite consonantique en début de syllabe, donc en début de mot. Face à ce mot emprunté, 'drap', le locuteur touareg butte contre une suite de deux consonnes non admise en début de mot, selon les règles de syllabation touarègue. Le locuteur va naturellement et instinctivement prononcer le mot en insérant une voyelle entre ces deux consonnes pour donner [dɛra]. C'est là que nous rencontrons de façon indiscutable un phénomène d'une grande importance dans la langue touarègue : la voyelle épenthétique, cette fameuse « goutte d'huile » que glisse le locuteur entre deux consonnes. Il ne peut faire autrement, car ainsi l'exige la structure syllabique de sa langue. Bien sûr, le locuteur ajoute cette voyelle 'lubrifiante' sans vraiment se rendre compte qu'il le fait, ni pourquoi.

De par la structure de la langue, la présence de cette voyelle est obligatoire dans la forme phonétique du mot, mais le locuteur n'en est pas conscient. Par conséquent, ce qui est important lorsqu'on réfléchit à une écriture fonctionnelle de la langue, c'est de réaliser et d'accepter qu'il ne soit ni nécessaire, ni utile, de faire figurer cette voyelle épenthétique dans la représentation graphique de ce mot. Non seulement elle n'a pas besoin d'être représentée, mais elle ne **doit** même pas l'être, puisque pour le locuteur lui-même, elle n'existe pas. Elle n'est perçue que par les oreilles de l'étranger et de certains locuteurs touaregs, accoutumés à d'autres langues ou fortement influencés par elles. Non seulement sa représentation est superflue, mais elle serait même une grave erreur, alourdissant l'écriture, la rendant d'autant plus difficile à déchiffrer et à maîtriser et déconcertant les locuteurs à qui on demanderait d'écrire quelque chose qui n'a pas d'existence réelle dans leur pensée.

Je propose donc que le mot 'drap' soit écrit de la façon suivante dans les trois systèmes d'écriture possibles du touareg :

dra □□□ درا

Voici un deuxième exemple de mot emprunté, le mot français 'glace' [glas].

Le même phénomène se produit : le locuteur prononcera ce mot [gəlas] en insérant, au milieu de la suite initiale de deux consonnes, une voyelle épenthétique qui fait office de transition pour permettre au mot de se conformer à la structure syllabique de base de la langue.

A l'écrit, la voyelle épenthétique n'a pas lieu d'être représentée, ni pour les mots empruntés, ni pour les mots d'origine touarègue, comme on le verra par la suite... la prononciation appropriée apparaîtra spontanément lors de la lecture du mot par le locuteur.

Voici donc le mot 'glace' écrit en écritures latine, tifinagh et arabe :

glas □||□³ فلاس

2. Conjonctions

L'analyse de la structure syllabique de la langue ne se limite pas aux mots individuels, mais comprend des énoncés plus longs, voire des phrases entières. Voyons maintenant comment la syllabation d'une conjonction entre deux mots nous donne une piste par rapport à l'écriture de la langue.

[amidi d amădray] *l'ami et le frère cadet*

La suite de voyelles et de consonnes de cet énoncé est la suivante :

VCVVCV C VCVCCVC

a m i d i d a m ä d r a y

Ainsi, l'application des règles de syllabation du touareg produit :

V.CV.CV.CV.CVC.CVC

a . m i . d i . d a . m ä d . r a y

³ Certaines personnes préfèrent modifier le tifinagh traditionnel (qui ne s'écrivait qu'avec très peu de voyelles) en ajoutant des voyelles à part entière. Dans le cas présent, cela donnerait, en ajoutant le « a » de « glas » : □||□□, ce qui peut convenir.

Cette suite est tout à fait acceptable et s'inscrit dans les normes de la syllabation touarègue.

Pour forcer un peu la situation, faisons en sorte qu'il y ait des groupes consonantiques autour de la conjonction [d]. Pour ceci, nous ajoutons le suffixe personnel [hin] à [amidi] pour faire un groupe consonantique [nd].

[amidi-hin d amǎdray] *mon ami et le frère cadet*

La suite de voyelles et de consonnes donne maintenant :

VCVCVCVC C VCVCCVC

a m i d i h i n d a m ǎ d r a y

Et l'application des règles de syllabation du touareg produit :

V.CV.CV.CVC.CV.CVC.CVC

a . m i . d i . h i n . d a . m ǎ d . r a y

Cette suite est encore tout à fait acceptable et s'inscrit toujours dans les normes de la syllabation touarègue, les deux consonnes en question appartenant à deux syllabes différentes.

Pour forcer encore davantage la situation, imaginons un groupe consonantique de trois consonnes autour de la conjonction [d]. Pour cela, nous remplaçons le mot [amidi-hin] par [tamaqart] pour avoir un groupe consonantique [rtd].

*[tamaqart d amǎdray] *la sœur cadette et le frère cadet*

La suite de voyelles et de consonnes donne maintenant :

CVCVCVCC C VCVCCVC

t a m a q a r t d a m ǎ d r a y

Et l'application des règles de syllabation du touareg produit :

***CV.CV.CVC.CCV.CVC.CVC**

* t a . m a . q a r . t d a . m ǎ d . r a y

Mais cette suite n'est plus acceptable selon les règles de syllabation touarègue, et n'est absolument pas prononçable pour un locuteur touareg, qui cherchera inconsciemment à séparer la suite de deux consonnes, en insérant la voyelle épenthétique [ə] entre le [t] et le [d], pour donner ceci :

[tamaqart əd amǎdray]

Ainsi, la suite conforme à la syllabation de la langue est la suivante :

CV.CV.CVC.CV.CV.CVC.CVC

t a . m a . q a r . t ə . d a . m ə d . r a y

C'est la structure syllabique qui exige l'insertion à l'oral de cette voyelle épenthétique, bien que le locuteur non initié et non influencé par d'autres langues étrangères ne soit pas conscient de cet ajout, cette voyelle n'ayant pour lui aucune valeur de différenciation dans la langue.

A l'écrit, je propose le même argument que pour les exemples précédents : le locuteur n'a pas besoin de voir cette voyelle écrite. Il 'sait' intuitivement qu'elle est présente, de par la structure de sa langue et il la prononce naturellement sans y penser consciemment. De plus, la voir à l'écrit apportera la confusion dans son esprit, justement parce qu'il n'est pas conscient de son existence.

Par conséquent, la proposition d'écriture ne tient pas compte de cette voyelle épenthétique, ce qui donne dans les trois graphies :

tamaqart d-amadray⁴ □□□□⁵ □□□□ تمقارت
دامدراي

3. Schwa libre

Une autre question importante pour l'écriture du touareg est celle de certains mots prononcés de façon différente selon les locuteurs. En voici deux exemples :

[idərhan] ou [idrəhan] *empreintes de pieds*

Il semble que cette variation puisse être individuelle ou régionale. Quoi qu'il en soit, le phénomène est intéressant et apporte un éclairage supplémentaire sur le caractère épenthétique de la voyelle, ce qui fait l'objet de cet article.

⁴ Il est à noter que, d'après les critères d'identification d'un mot, la conjonction 'd' n'en est pas un, et que par conséquent, elle doit être rattachée, soit par un trait d'union, soit directement, au mot suivant.

⁵ Tout comme pour l'exemple précédent, certains préfèrent ajouter des voyelles lorsqu'il s'agit de voyelles à part entière. Pour ce mot précis, en ajoutant le point qui représente le 'a', cela pourrait donner : □□□□□ Il faut aussi noter l'utilisation du caractère tifinagh « bi-consonne » 'rt' □. Les caractères bi-consonnes sont une solution astucieuse pour l'écriture tifinagh, correspondant parfaitement à la syllabation de la langue. Je traiterai la question dans une communication et (ou) une publication à venir.

En fait, à la base, la forme sous-jacente (ou phonémique) de ce mot est /idrhan/, avec une séquence de trois consonnes. Comme expliqué précédemment, il n'est pas possible, dans la syllabation de la langue touarègue, de prononcer une suite de plus de deux consonnes. Aussi le locuteur touareg, inconsciemment, séparera-t-il par une voyelle deux de ces trois consonnes, soit la première et la deuxième, soit la deuxième et la troisième, ce qui donne les deux prononciations différentes notées ici comme exemples. Il est à noter qu'en règle générale, les locuteurs touaregs ne perçoivent pas la différence entre ces deux variantes. Une fois de plus, il n'est donc d'aucune utilité de représenter cette voyelle épenthétique à l'écrit. Il ne s'agit pas d'une voyelle à part entière, et elle n'est pas « réelle », psycholinguistiquement parlant, dans l'esprit du locuteur. On écrira donc ce mot de la façon suivante :

idrhan □□□□⁶ ادرهان

Un deuxième exemple démontrant le même phénomène est le suivant :

[akərwat] ou [akrəwat] *agneau*

Comme dans le premier cas, il sera écrit dans les trois graphies sans représentation de la voyelle épenthétique, ce qui donne :

akrwat □□□□⁷ اکروات

3. Conjugaisons du verbe

Nous verrons ici notre dernier exemple de la syllabation au service de l'écriture. Il s'agit du domaine certainement le plus complexe de la langue touarègue, le verbe. Chaque verbe touareg peut se conjuguer dans plus d'une centaine de formes. Écrites avec toutes leurs nuances vocaliques, comme c'est le cas dans les orthographes adoptées par les gouvernements du Mali et du Niger, cela a l'air bien compliqué. Pourtant, un bon nombre de ces nuances vocaliques notées sont des voyelles épenthétiques, qui, tout comme dans les cas précédents, ne sont pas 'réelles' dans l'esprit des locuteurs et ne devraient pas être écrites.

Voici un premier exemple :

[təktābām] *ils ont écrit*

⁶ En ajoutant des voyelles, ce mot donnera : □□□□□□

⁷ En ajoutant des voyelles, ce mot donnera : □□□□□□

Il s'agit de la forme conjuguée d'un verbe touareg. Je propose de l'écrire tout simplement avec cinq consonnes à la suite : **tktbm**. Voici les arguments sur lesquels je base ma proposition :

Étant donné la règle de syllabation qui stipule qu'à l'oral, on ne peut jamais avoir deux consonnes à la suite en début de mot, les consonnes **t** et **k** doivent être prononcées avec une voyelle épenthétique entre elles, et dans ce cas, il s'agit du [ə]. Ceci donne, pour l'instant : *[təktbm], bien que ce ne soit pas encore phonétiquement prononçable. La suite de consonnes **kt** au milieu de mot, elle, est tout à fait acceptable, les deux consonnes faisant partie de deux syllabes différentes. Mais la suite de trois consonnes, **ktb**, n'est pas acceptable et le **b** doit donc être séparé du **t** par une voyelle épenthétique, soit le [ə] soit le [ã] selon le parler. Mon exemple est tiré du parler du nord du Mali, et l'ajout de cette voyelle épenthétique donne ainsi : *[təktābm] Reste à considérer la suite des deux consonnes à la fin du mot. Nous avons dit que dans certains cas une suite de deux consonnes en fin de mot est acceptable, mais ce n'est pas le cas pour la suite **bm**. Ces deux consonnes doivent donc être séparées, ce qui donne la forme phonétique d'origine : [təktābām]. Cette forme phonétique est la seule façon plausible, pour un locuteur touareg, de prononcer la suite consonantique **tktbm**.

Prenons maintenant comme deuxième exemple :

[təktābmāt] *elles ont écrit*

Il s'agit du même verbe touareg, mais cette fois à la troisième personne du pluriel au féminin, et je propose de l'écrire avec six consonnes à la suite, c'est-à-dire, **tktbmt**.

Comme nous l'avons vu pour l'exemple précédent, à l'oral, on ne peut jamais avoir deux consonnes de suite en début de mot, et les consonnes **t** et **k** doivent être séparées par une voyelle épenthétique », : ici, le [ə], ce qui donne : *[təktbmt], bien que ce ne soit pas encore phonétiquement prononçable.

De même que pour l'exemple précédent, la suite de consonnes **kt**, en milieu de mot est tout à fait acceptable, les deux consonnes faisant partie de deux syllabes différentes. Mais la séquence de trois consonnes **ktb** ne l'est pas, et le **b** doit être séparé de la lettre **t** par une voyelle épenthétique, dans ce cas le [ã], donnant ainsi : *[təktābmt]. Il reste à voir la suite des trois consonnes à la fin du mot. La suite **bm** peut rester telle quelle, les deux consonnes faisant partie de deux syllabes différentes, mais le **t** final doit être séparé par une voyelle épenthétique, le [ã], donnant la forme phonétique d'origine : [təktābmāt]. Cette forme phonétique est la seule façon pour un locuteur touareg de prononcer la suite consonantique **tktbmt** selon la structure syllabique propre à la langue. Sur la base de cette structure, un locuteur qui lit ce mot de six consonnes saura instinctivement qu'il se prononce de la façon suivante : [təktābmāt]. Par conséquent, ce mot peut, en toute simplicité et économie, et sans causer le moindre souci au locuteur, être écrit **tktbmt**

Ces deux mots peuvent donc s'écrire tout simplement **ktbm** et **ktbmt**, les consonnes étant les seuls éléments phonémiques à représenter.

Il n'y a pas dans ces mots de voyelle à part entière. On peut donc tout à fait considérer qu'on peut les écrire de façon simple et économique sans représentation vocalique.

Les modes et les variantes des formes verbales en touareg sont particulièrement élaborés, pourtant, les règles de syllabation s'appliquent parfaitement sans avoir recours à l'usage des [ã] et [ə] épenthétiques. En gardant uniquement les voyelles à part entière, il est facile de distinguer chacune des 112 formes, comme on peut le constater avec l'échantillon – non exhaustif mais étonnant – du tableau suivant :

Verbe KTB 'écrire' – aspect intensif		
	Forme phonétique	Orthographe
1 s	kattäbäy ⁸	kaṭby
2 sm	kattäbäd	kaṭbd
2 sf	ikattäb	ikaṭb
3 s	kattäb	kaṭb
1 p	nkattäb	nkaṭb
2 pm	kattäbäm	kaṭbm
2 pf	kattäbmät	kaṭbmt
3 pm	kattäbän	kaṭbn

⁸ Il est à noter que le redoublement de consonnes, qui représente la tension (ou la gémination) de cette consonne, n'est pas non plus un élément distinctif en touareg, et que, par conséquent on n'est pas tenu de le représenter à l'écrit. On peut cependant, si on le souhaite, le transcrire en soulignant la consonne en question.

3 pf	kattäbnät	kaṭbnt
---------	-----------	--------

Conclusion

Dans cet article, j'ai démontré l'importance de la structure syllabique et le caractère épenthétique de certaines voyelles dans quatre domaines de la morphologie touarègue. Je propose par conséquent de ne noter désormais que les voyelles à part entière. Cette notation est tout à fait rationnelle et économique, car le locuteur saura instinctivement prononcer les mots sans voyelles en insérant lui-même, lors de la lecture, les voyelles épenthétiques que les principes de syllabation de la langue rendent indispensables. Aux yeux de ceux dont le touareg n'est pas la langue maternelle mais qui l'apprennent ou l'analysent, ou même de certains Touaregs fortement influencés par le français, cela peut sembler une proposition aberrante, car non seulement elle ne se calque pas sur certaines structures de base des langues européennes (où la transcription des voyelles est indispensable à la signification et à la bonne lecture des mots), mais encore elle ne facilite pas aux étrangers l'apprentissage de la langue.

Et pourtant, pour qui mettons-nous une langue par écrit ? Est-ce pour le confort d'apprentissage et de lecture de quelques personnes étrangères à la langue, ou pour celui des locuteurs eux-mêmes, premiers utilisateurs et bénéficiaires de la langue ? La réponse, bien entendu, va de soi.

Pour nous qui sommes étrangers à cette langue, et fortement influencés par les langues européennes (français, anglais, espagnol, italien), une telle écriture pauvre en voyelles nous heurte, nous choque ou nous irrite, car elle ne correspond pas à nos attentes de facilité de lecture et d'apprentissage de la langue, si tel est notre but.

Si on veut établir pour une langue, quelle qu'elle soit, une graphie fonctionnelle autant pour la lecture que pour l'écriture, il est indispensable d'analyser cette langue telle qu'elle est perçue par ses locuteurs. Une écriture se doit d'être au service des locuteurs eux-mêmes plutôt qu'au service d'étrangers, d'une élite ou d'une infime minorité.

La structure syllabique des langues berbères en général, et du touareg en particulier, nous permet, nous invite, nous sollicite même, de l'écrire avec un minimum de voyelles et sans la représentation des voyelles épenthétiques. Ces dernières font office de transition dans la prononciation des mots à l'oral. Elles sont insérées intuitivement et naturellement entre les consonnes par les locuteurs et elles permettent de respecter les règles de syllabation de la langue, mais elles n'ont pas besoin d'être représentées dans l'écriture des mots. C'est au contraire leur omission qui permet une écriture fluide, économique et rationnelle de la langue. Par conséquent, elle garantit aussi aux locuteurs natifs de tous âges un apprentissage plus rapide de la lecture et de l'écriture, sans oublier une plus grande facilité d'enseignement..